

Compte-rendu de la rencontre avec les riverains et commerçants de la barrière St Genès

OREAG – Lundi 24 novembre 2025

Dans le prolongement du premier temps d'échange organisé avec les riverains et commerçants de la barrière St-Genès, à l'initiative de Madame Camille CHOPLIN, maire-adjointe du quartier Nansouty / Saint-Genès, un deuxième temps de rencontre a été proposé afin de poursuivre le dialogue engagé et de présenter l'état d'avancement du projet des boulevards du 21^{ème} siècle porté par la Métropole de Bordeaux.

Ce compte-rendu résume le projet des boulevards du 21^{ème} siècle et énumère les différentes pistes de travail à court et moyen terme évoquées lors de la rencontre.

Etaient présents :

Pour les riverains et commerçants :

cf Feuille d'émargement

Pour la Ville de Bordeaux et la Métropole de Bordeaux :

Camille Choplin, Maire-adjointe du quartier Nansouty / Saint-Genès

Didier Jeanjean, Adjoint au maire en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés

Elise Reiffers, Responsable de mission boulevards, Bordeaux Métropole

Magali Pautis, Secrétaire Générale de la mairie du quartier Nansouty / Saint-Genès

Camille Lenne, Chargée d'animation territoriale à la mairie du quartier Nansouty / Saint-Genès

✓ **La dimension aménagement**

Présentation du projet "Inventons les boulevards du 21^{ème} siècle" par Elise Reiffers (responsable de mission boulevards à Bordeaux Métropole)

- **Objectifs du projet des boulevards du 21ème siècle :**

Transformer l'ambiance des boulevards, longs de 19km de la rive-gauche à la rive-droite, en y intégrant les centralités naissantes (quartiers Bassins à Flots, Brazza etc...) et les barrières historiques afin de gommer l'effet « frontière » produit par les boulevards et d'en (re)faire des lieux de vie et de sociabilisation. Un document cadre, qui a fait l'objet d'une concertation, pose les objectifs du projet et une stratégie d'intervention. Plus d'informations [en cliquant ici](#).

- **Calendrier du projet des boulevards du 21ème siècle : Quelques grandes dates**

Démarrage en 2019 avec le lancement de la concertation qui a permis d'aboutir à un diagnostic et des constats partagés : dimension hostile des boulevards et volonté d'apaiser, de végétaliser, de ralentir sur ces espaces. Les habitantes et habitants ont pu partager leurs propositions

En 2021 : 1ere expérimentation concernant la suppression d'une voie VL (véhicules légers) au profit des transports en commun et des vélos (les coronapistes) qui a été pérennisée et sera généralisée sur 85% des boulevards en rive gauche d'ici la fin d'année. En 2023 : organisation d'un événement artistique le long du cimetière Chaban Delmas, support de la concertation.

2025 : démarrage des travaux définitifs sur cette section=> cette première réalisation donne à voir la façon dont ces boulevards du 21^{ème} siècle sont imaginés.

A partir de 2025 : début des travaux du Bus Express (BEX), aménagement des nouveaux quais bus.



Quartier Nansouty / Saint-Genès

2025 : mise en service du BEX (6 décembre)

2026 : désignation du lauréat de la consultation d'un urbaniste paysagiste pour le projet

La problématique du calendrier est à prendre en compte pour un projet d'aménagement d'ampleur tel que celui des boulevards (19 km de voies à traiter + des interventions dans l'épaisseur au niveau des barrières notamment), c'est pourquoi il est apprécier par **sections et avec différentes échelles de temps (ce qu'on pourra activer à court terme et ce qui sera fait sur un plus long terme)**. => Des sites prioritaires ont été identifiés, la séquence Tondu/St-Genès en fait partie.

Ces sites seront travaillés avec une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues... qui est en cours de recrutement et qui devrait démarrer sa mission en mars 2026.

Les aménagements pérennes qui seront issus de ce gros travail d'étude auquel il est prévu d'associer les usagers, relèvent du temps de l'aménagement, qui est un temps long. A court terme, des expérimentations, pouvant nécessiter des aménagements légers, seront cependant favorisées afin de pouvoir tester des usages futurs différents.

Les autres pistes de travail à court et moyen terme :

Dans l'objectif de pouvoir récupérer de l'espace sur la Place Louis Barthou et d'apaiser la barrière, plusieurs pistes ont été évoquées :

- **Suppression de la voie de circulation entrante :**

- En supprimant complètement le sens entrant sur cette barrière.
- En utilisant la voie du tram en mode mixte voiture/tram. Cette question a été posée aux services (Kéolis, Service gestionnaire des boulevards, PC Circulation...) en amont de la réunion. Les éléments de réponse fournis ont été les suivants :
 - o Ces voies de tramway sont conçues comme des voies propres, non prévues pour supporter le trafic automobile.
 - o Toute modification nécessite une étude de capacité de la plateforme et un dossier de sécurité complet à soumettre à un Organisme Qualifié Agréé (OQA) puis aux services de l'État.
 - o Risque majeur : La mixité des flux à l'endroit d'une station peut créer des blocages importants (remontées de file possibles sur le carrefour) et des dangers, notamment lorsque le tramway est à l'arrêt et masque la visibilité.

- **Suppression d'une des deux voies de circulation sortantes.**

=> Afin d'objectiver au maximum les impacts d'un tel changement, nous demandons aux services de Bordeaux Métropole :

- Une analyse des flux de circulation actuel.
- Une pré-étude des impacts à prévoir en termes de fluidité du trafic et de remontée de files notamment selon les différents scénarii.

Il est à noter que parmi les riverains présents, aucun consensus ne se dégage à ce stade sur l'opportunité de procéder à ces changements du plan de circulation.

- **Suppression du tourne-à-gauche permettant de rejoindre la rue Dubourdieu ou le cours de l'Argonne depuis la rue Saint-Genès.** Ce changement permettrait d'étendre le trottoir autour du Max, pour végétaliser, planter des arceaux vélos et/ou créer un effet placette.

=> Nous demandons aux services de Bordeaux Métropole d'étudier également les impacts de ce changement en termes de plan de circulation.

=> Madame Reiffers va également tenter de contacter le propriétaire actuel de l'immeuble "Le Max" pour connaître ses intentions et ses projets. Une veille pourrait être mise en place sur ce bâtiment car son avenir pourrait avoir un impact réel sur le devenir de la barrière. Actuellement, il y a déjà un enjeu avec le porche, qui est régulièrement utilisé par des personnes sans domicile pour s'abriter.

Autre action d'aménagement évoquée : la requalification future de la rue Saint-Genès et la nécessité de créer un contre-sens cyclable sécurisé.

=> Ce réaménagement pourrait être discuté sur une future programmation, mais il impliquerait nécessairement de supprimer des stationnements pour planter des arbres ou créer une voie montante vélo, ce qui ne suscite pas d'adhésion à ce stade. Des interventions plus ponctuelles et moins impactantes (type réfection de la chaussée) pourraient aussi être envisagées.

✓ **La dynamique commerciale et l'animation de la barrière St Genès**

- Améliorer le stationnement :

Les participants évoquent à la fois la nécessité de favoriser un espace véhiculé pour préserver le commerce (places de parking etc...) et la volonté d'apaiser la circulation automobile pour rechercher un esprit placette. Il sera nécessaire de faire des choix, surtout au vu de l'espace disponible.

Les pistes proposées par les participants pour le stationnement :

- Récupérer les places taxi de la rue Saint-Genès pour en faire des arrêts minute.

La Ville alerte sur l'existence d'une convention entre la Ville et la fédération des taxis. Ces places sont très utilisées pour l'Hôpital Bergonié. Pour pouvoir les supprimer, il faudra en recréer à proximité.

=> Cette piste pourra cependant être étudiée si des solutions alternatives de création de places taxi sont trouvées.

- Favoriser un arrêt voiture sur le tourne-à-gauche.

=> Nous demandons aux services de Bordeaux Métropole d'étudier les impacts de ce changement

- Relancer la dynamique commerciale :

Aucun commerçant n'étant présent, il a été difficile d'en discuter. Une association des commerçants serait un préalable indispensable pour un soutien de la ville. Elle pourrait regrouper uniquement les commerces installés côté Bordeaux mais aussi être commune avec les commerçants talençais pour une cohérence des actions sur l'ensemble de la barrière.

Concernant le type de commerces présents et l'importance d'avoir une ou plusieurs "locomotives", il est rappelé que la Ville a peu de capacité à agir pour améliorer l'offre commerciale, celle-ci relevant de choix privés. La liberté d'installation est la règle.

=> S'il y a des commerçants motivés pour créer une association, la mairie de quartier peut aider à cette structuration et expliquer les possibilités d'aide aux animations qui en découleraient.



Quartier Nansouty / Saint-Genès

- Animer la place

=> S'il y a un collectif ou une association de riverains ou de commerçants mobilisés pour organiser des petits évènements (repas de quartier, animations festives, etc...), la mairie de quartier pourra les accompagner :

- Administrativement : aide pour demander les autorisations pour une piétonnisation temporaire, un soir de week-end ou un dimanche, de tout ou partie de la place Louis Barthou. Cf Voir avec Métropole pour étudier les itinéraires de déviation possible et avec Keolis pour éviter tout problème de sécurité avec le tram.
- Financièrement : aide pour demander des subventions au titre de l'atelier des initiatives citoyennes, du fonds d'aide aux quartiers ou des dispositifs de soutien aux associations de commerçants.
- Logistiquement, par la mise à disposition de matériel.
- En assurant un relais de communication.

✓ Les problèmes de sécurité

Ce sujet avait été largement abordé lors de la première rencontre. Il y a eu une amélioration puis certains des individus problématiques sont revenus récemment.

Camille Choplin rappelle l'importance de prévenir la mairie de quartier qui peut faire intervenir la Police Municipale et demander le passage des médiateurs auprès de ces personnes.

✓ Autres

La question de **la végétalisation de la place** et la plantation d'arbres est un point qui avait été abordé dans la pétition mais qui n'a pas eu le temps d'être abordé. La question avait été posé aux services compétents par Mme Choplin en amont de la réunion qui ont fait remonter des possibilités limitées pour une végétalisation conséquente (en l'état actuel de l'occupation de l'espace) :

- Pas d'espace pour prévoir une fosse de plantation d'arbre
- Pas de possibilité de planter sur la trémie des boulevards
- Pas de possibilité de végétaliser les arrêts de tram qui sont déjà étroits au vu de la fréquentation de cet arrêt.

Mais il reste possible de :

- lancer une dynamique de végétalisation des façades grâce au permis de végétaliser. L'entretien de ces plantations est du ressort des commerçants et/ou des occupants des immeubles.
- poser des bacs mais sans encombrer les trottoirs (emplacements et modalités d'entretien à définir)



Quartier Nansouty /
Saint-Genès

En conclusion,

Bordeaux Métropole (mission « Inventons les boulevards du 21^e siècle) s'engage à :

- **Associer les habitants et commerçants aux études d'aménagement qui seront menées en 2026 par l'équipe d'étude chargé du projet des boulevards**
- **Tenter de prendre contact avec les propriétaires actuels du bâtiment “le Max”**

La Ville s'engage à :

- **Solliciter les services de Bordeaux Métropole pour étudier les flux de circulation afin de mieux mesurer les impacts d'une éventuelle modification des voies de circulation.**
- **Rechercher des espaces disponibles pour déplacer la station de taxi et entrer en discussion avec la fédération de taxis pour essayer de transformer les places de la rue Saint Genès en arrêt minute.**
- **Accompagner administrativement, financièrement, logistiquement les initiatives citoyennes et ou commerciales visant à redynamiser la barrière. Un premier avis de principe sur les conditions acceptables pour une piétonnisation temporaire va être demandé.**
- **Faire une communication ciblée pour rappeler les possibilités de permis de végétaliser individuels ou collectifs**
- **Demander le maintien en vigilance de la place Louis Barthou par les équipes de Police Municipale et le passage des médiateurs**

